



FFBad

Fédération Française
de Badminton

BADMINTON REPRISE DES COMPETITIONS

Protocole sanitaire / **20 août 2020**

REPRISE DES TOURNOIS

Depuis le 1er août 2020 la Fédération Française de Badminton autorise à nouveau l'organisation des compétitions.

Pour les compétitions organisées avant le 1er septembre les tableaux seront constitués avec les classements du 12 mars.

Le « dégel-Covid 19 » et le calcul du CPPH avec les nouveaux coefficients seront intégrés au 1er septembre.

L'accueil des publics et la pratique du badminton en compétitions devront respecter strictement les consignes sanitaires en vigueur :

- Dans les équipements sportifs couverts le respect de la distanciation physique spécifique aux activités sportives sera impératif entre les pratiquants.
- Application des gestes barrières.
- Pas de contact entre les pratiquants.

La FFBaD s'est voulue pédagogue pour accompagner cette reprise. En plus du respect strict des gestes barrières édictés par le gouvernement, la FFBaD a rédigé un protocole pour aider l'organisateur des compétitions.

Ces recommandations, élaborées sur la base des connaissances disponibles à la date de publication de ce document, peuvent évoluer en fonction de l'actualisation des connaissances et des données épidémiologiques.

Bons matchs et bons tournois !

A RESPECTER ET A FAIRE RESPECTER

A télécharger [ICI](#)

REPRISE DU BADMINTON

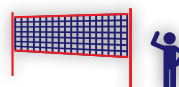
La pratique du badminton est de nouveau possible dans tous les équipements sportifs couverts (sauf en Guyane et à Mayotte). La FFBAD vous accompagne dans cette reprise avec une série de mesures pour pratiquer dans des conditions optimales de sécurité.



LE LIEU DE PRATIQUE



Respect des règles de distanciation sociale de 1 mètre minimum en dehors du court.



Si besoin de monter un filet, de tracer des lignes, une seule personne s'en occupe en portant des gants.

AVANT DE JOUER



Chacun arrive masqué avec son propre matériel (raquette, volants, gourde, gel hydroalcoolique).



Marquer ses propres volants avec un signe distinctif pour chaque joueur.



Les joueurs doivent se laver les mains ou utiliser du gel hydroalcoolique avant et après avoir joué.

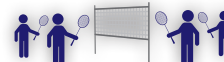
SUR LE TERRAIN



Utilisation uniquement de ses propres volants préalablement marqués.



Pas de serrage de mains avant ou après la partie.



Pratique normale du double.

RAPPEL DES GESTES BARRIÈRES BADMINTON



Remplacer les gestes de convivialité (serrage de mains, etc) par un geste avec la raquette.



Renvoyer le volant, quand ce n'est pas le sien, uniquement avec l'aide de la raquette. Ne pas le toucher.

EN CAS DE SYMPTÔMES, RESPECTEZ LES CONSIGNES SANITAIRES ET RESTEZ CHEZ VOUS.

www.ffbad.org

MISE EN ŒUVRE EFFECTIVE DU PLAN DE REPRISE DES COMPETITIONS

CONSEILS PRATIQUES

DESIGNER UN REFERENT COVID

L'organisateur de chaque compétition doit désigner un référent sanitaire COVID qui a pour mission :

- de s'assurer de l'information des joueurs sur les mesures sanitaires en vigueur.
- de s'assurer de la dotation et du déploiement des moyens nécessaires à l'application des mesures sanitaires en vigueur
- d'évaluer sur le terrain les risques spécifiques et définir les actions correctives / préventives nécessaires.
- d'assurer le pilotage opérationnel de la compétition au plan sanitaire.

LES DEVOIRS DU CLUB ORGANISATEUR

- Organiser l'espace et les terrains afin de respecter les distances de sécurité.
- En lien avec la direction de la salle, prévoir un sens de circulation : si l'installation le permet privilégier une entrée et une sortie différente ; en tout état de cause on ne se croise pas ;
- Les vestiaires collectifs peuvent ouvrir dans le respect des mesures d'hygiène (port du masque obligatoire et distanciation physique d'1 mètre, sauf dans le cas où le port du masque n'est pas possible : la douche)
- Désinfecter régulièrement les sanitaires et mettre à disposition obligatoirement du savon pour le lavage des mains ou des serviettes jetables ou proposer un séchage mécanique ;
- Désinfecter régulièrement les parties techniques de la salle

INSTALLATION ET RANGEMENT DU MATERIEL

- Seul le responsable est autorisé à toucher le matériel (filets, lignes), pour l'installation et le rangement. Il est impératif qu'il se lave bien les mains, avant et après, porte des gants jetables et un masque pour ce faire.
- Il est recommandé de ne pas mettre de caisse pour le matériel des joueurs.

LES VOLANTS

- Si les joueurs fournissent les volants : Chacun marque ses propres volants avec un signe distinctif pour chaque joueur et utilise uniquement ses propres volants (voir fiche conseil).
- Si l'organisateur fournit les volants : le référent Covid de la compétition marque, pour chaque match, les volants avec un signe distinctif pour chaque joueur/paire et chaque joueur utilise uniquement les volants qui lui ont été assignés.

GEL HYDROALCOOLIQUE

- Chacun doit apporter son propre gel.
- Le club organisateur doit, aussi, en mettre à disposition.

PORT DU MASQUE ET DEPLACEMENTS

- Le port du masque est obligatoire en dehors des terrains dans l'ensemble de la salle
- Le port du masque est un moyen de protection complémentaire qui ne remplace pas les gestes barrières.
- L'affiche du port du masque obligatoire est disponible [ICI](#).
- Les déplacements à l'intérieur de la salle devront être limités au maximum
- Les rassemblements de groupe de plus de 10 personnes doivent être évités

MISE EN ŒUVRE EFFECTIVE DU PLAN DE REPRISE DES COMPETITIONS

OFFICIELS TECHNIQUES ET TABLE DE MARQUE

- Le port du masque est obligatoire pour l'ensemble des Officiels Techniques
- L'ensemble des matériels utilisés est désinfecté avant et après la compétition. Dans la mesure du possible un même matériel doit être utilisé par une seule personne.
- Les feuilles de matchs devront être manipulées par une seule personne à la table de marque. Celle-ci devra se laver les mains avec un gel hydroalcoolique avant et après la manipulation des dites feuilles. Les stylos devront être désinfectés entre chaque utilisateur.
- La table de marque doit être accessible en respectant les distanciations recommandées. Il est suggéré d'établir un sens de circulation pour y accéder.
- L'affichage des informations concernant la compétition (poules, résultats, etc.) devra être effectué en grands caractères afin d'être lisible à distance.

GESTES BARRIERES

- Affichage sur le site de pratique de manière visible et lisible des consignes sanitaires et le rappel des gestes barrières. Les supports de communication sont disponibles [LI](#)
- Affichage de la fiche conseil faite par la FFBAD (voir page 3)
- Les conseils de prévention peuvent être rappelés à l'occasion d'annonces sonores

BUVETTE & BOUTIQUE

- L'organisation du flux du public est gérée afin de limiter les croisements.
- Si possible mettre à disposition des tables de restauration pour le public de la buvette
- Lorsque cela est pertinent, notamment sur les lieux d'accueil (réception) des barrières physiques additionnelles sont installées (vitres, cloisons temporaires, etc.) pour réduire les flux de circulation d'air et les contacts directs
- Les lieux ou moments de concentration de type buffet seront évités ou a minima repensés et encadrés pour éviter le regroupement: limitation du nombre de personnes simultanées, marche en avant pour éviter les croisements.
- Les menus seront présentés sous toute forme évitant tout contact. Les objets pouvant être touchés par plusieurs personnes (livres, jeux, journaux, salières, etc.) devront être évités.
- Du gel hydroalcoolique ou toute autre solution désinfectante est mis à disposition
- Pour les équipes buvette, il est prévu le port du masque obligatoire et un lavage de mains/au gel régulier, y compris pour le personnel travaillant au comptoir
- Les clients n'ont pas l'obligation de porter un masque à table
- Tout mode de paiement sans contact (prépaiement, virement, cartes bancaires, QR code, etc.) est privilégié.

ACCUEIL DU PUBLIC

- Le public est autorisé à accéder à une zone spécifique dans la limite de 5000 spectateurs.
- La gestion des flux à l'arrivée et au départ ainsi que le placement des publics (en tribune ou sans tribune) doivent être aménagés pour garantir la distanciation physique.
- Le port du masque est obligatoire.
- Les déplacements limités au strict nécessaire.

AUTORITE

- Le juge-arbitre de la compétition a autorité à sanctionner un joueur ne respectant pas le dit protocole.



FFBad

Fédération Française
de Badminton